



CONSEIL COMMUNAL IV

Compostelle - Le Bijou
Raba - Thouars



RÉUNION DU 23 FÉVRIER 2022 COMPTE-RENDU

1- Installation d'une nouvelle Conseillère Communale suite à une démission.

Il s'agit de la première réunion de l'année, c'est l'occasion de présenter madame Karine CLAVERIE, qui a accepté par mail du 31 janvier 2022 la fonction de Conseillère Communale. Elle remplace Madame Alexandra AMELINE, qui a déménagé à Bordeaux.

Les documents tels que la charte, le règlement, les groupes de travail lui ont été transmis par mail.

2- Demande(s) d'aide(s) financière(s).

• **Ludiloisirs** : Le samedi 07 mai 2022 de 10h à 22 h se tiendra la première édition du LudiDay organisé par Ludiloisirs.

Une journée pour promouvoir les jeux sous toutes ses formes et pour tous les âges (jeux de société, jeux vidéo, jeux surdimensionnés, jeux d'éveil...).

La volonté de la structure est d'organiser un événement accessible à tous et toutes, implanté dans le paysage culturel de la Métropole en collaboration avec les partenaires locaux.

Des éditeurs de jeux et des associations spécialisées dans ce registre seront présents également (voir dépliant ci-joint).

Ce genre de manifestation est peu répandue dans la mesure où la plus proche a été organisée à Toulouse. Ludiday sera donc la première à se tenir sur la Métropole Bordelaise.

D'autres financeurs ont été sollicités comme Département. Il est proposé aux Conseillers Communaux de soutenir cet événement à hauteur de 2 000 €.

A l'unanimité, les Conseillers Communaux souhaitent donner une réponse favorable à cette demande.

Un débat est ouvert pour demander à la Ville d'élaborer un logo pour les Conseils Communaux, ce qui permettrait de rendre visible la participation ou le soutien financier de ces instances dans des projets associatifs.

▶ Le service Participation Citoyenne doit étudier la faisabilité de la proposition.

Dans le même esprit, et pour donner une identité qui correspond plus à la vision des habitants, il est demandé par les Conseillers de baptiser le Conseil Communal n°4, « Conseil Communal Sud ».

▶ La direction Participation Citoyenne doit étudier la faisabilité de la demande.

• **Epicierie Solidaire - le Relais Talençais** : L'association gère une épicerie sociale et solidaire qui a pour objet de proposer aux clients/adhérents, en situation de vulnérabilité sociale ou économique, d'accéder à une alimentation suffisante, variée, équilibrée et à moindre coût.

Ainsi, le modèle des épiceries solidaires répond à des problématiques de société et de santé publique. Les clients bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par un travailleur social, la durée d'accès est limitée et chaque client bénéficiaire est accompagné afin de travailler son projet personnel durant

le temps d'accès à l'épicerie solidaire.

Les épiceries solidaires sont des lieux d'accueil et d'échange. Elles organisent régulièrement des activités pour leurs clients bénéficiaires. L'accompagnement est une spécificité qui est privilégié à Talence.

Deux personnes sont employées par l'association pour non seulement assurer cet accompagnement, mais aussi pour gérer l'épicerie avec l'aide des bénévoles.

C'est pour permettre de boucler le financement du Fonctionnement de l'association qu'il est demandé au Conseil Communal d'apporter une aide financière à hauteur de 6 000 €.

Après un long débat, les Conseillers Communaux ont décidé de ne pas donner suite à cette demande. Bien qu'ils soient tous convaincus de l'intérêt et de la pertinence de cette structure, mais aussi du travail qui a été accompli pour la développer, ils considèrent que cette sollicitation correspond à une demande de « subvention de fonctionnement ».

Comme certains Conseillers l'ont clairement exprimé, cela dépasse le rôle d'un Conseil Communal et pourrait créer un précédent.

Les Conseils Communaux n'ont pas vocation à financer le fonctionnement d'une association.

Les Conseillers restent néanmoins à l'écoute du Relais Talençais pour soutenir tout projet impliquant les habitants de son périmètre et favorisant le développement social.

• **Bancs devant le stade nautique** : Leur rénovation est un sujet qui a été abordé en séance du Conseil à plusieurs reprises.

Pour rappel, les « anciens » du quartier s'y retrouvent tous les soirs pour échanger.

Les services de la Ville ont confirmé qu'ils seront rénovés et réimplantés sur le site d'ici la fin du mois de mars.

2- Perspectives de travail pour l'année 2022.

- Réalisation d'un trombinoscope des Conseillers Communaux ;
- Soutien pour l'organisation d'un repas de quartier à Thouars et Raba ;
- Organisation du Noël Solidaire 2022 ;
- Participation aux Ateliers requalification de Thouars le 24 mars au château de Thouars.